

# INFORMATION DES FAMILLES

Madame, Monsieur,

Vous avez été informés à l'occasion de la réunion de rentrée scolaire des mesures de sécurité mises en œuvre au sein de l'établissement en vue de prévenir et de répondre à la survenance de risques liés à des accidents d'origine naturelle, technologique ou liés à d'autres situations d'urgence (incendie, intrusion, attentat).

Dans le contexte actuel d'une menace terroriste persistante, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à une situation d'intrusion, dans l'établissement, de personnes extérieures en vue d'un acte malveillant.

Afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, un exercice de mises en sûreté dit « Attentat-intrusion » doit être réalisé avant le 15 novembre.

À ce stade, il s'agit uniquement d'appliquer le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) afin que les élèves et personnels acquièrent les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate.

Dans notre établissement, l'exercice Attentat/intrusion sera réalisé le 13 octobre 2020 entre 9h et 10h . Cet exercice sera adapté à l'âge des enfants et s'effectuera sans intervention des forces de l'ordre et sans intrusion réelle au sein de l'établissement. Un travail préalable de sensibilisation, d'éducation à la sécurité et à la prévention des risques aura été conduit dans les classes avant l'exercice et votre enfant doit se rendre normalement au collège ce jour-là.

Vous trouverez sur les panneaux d'affichage de l'établissement toutes les consignes applicables dans les établissements scolaires. Un guide des parents d'élèves est également à votre disposition sur le site de l'éducation nationale :

- Sécurité des écoles : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016\\_securite\\_guide\\_ecole\\_parents\\_616218.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf)
- Sécurité des collèges et lycées : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/22/4/2016\\_securite\\_guide\\_college\\_parents\\_web\\_616224.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/22/4/2016_securite_guide_college_parents_web_616224.pdf)

L'équipe de direction vous remercie de votre confiance et sait pouvoir compter sur votre collaboration pour accompagner votre enfant et contribuer à la réussite de cet exercice. Elle vous remercie également de prendre connaissance des consignes qu'il est impératif de respecter pour le bon déroulement de ce plan et la sécurité de tous.

L'équipe de direction



## **DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DE LA SECURITE**

Vigipirate « Eté / rentrée 2020 »

- Ne pas s'attarder devant les établissements scolaires lors des entrées et des sorties.
- Eviter de stationner devant les établissements scolaires ou aux abords notamment si des dispositifs interdisent le stationnement.
- Signaler tout comportement ou objet suspect.
- Accepter le contrôle visuel de votre sac par un adulte.
- Accepter de donner son identité dans le respect de la législation en vigueur